



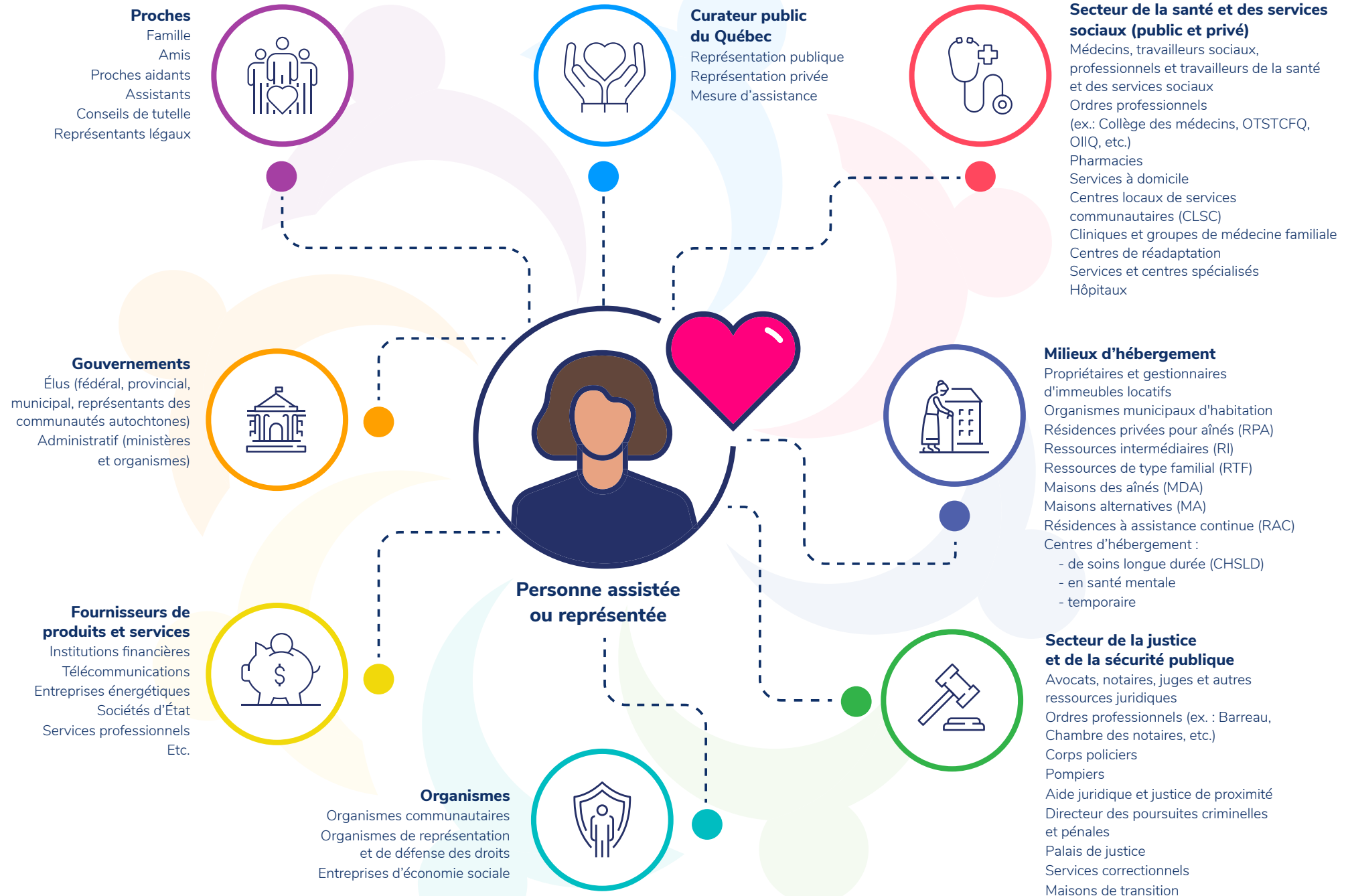
Ensemble pour bien protéger

Les intervenants

Bien protéger les personnes qui bénéficient d'une mesure d'assistance ou de représentation légale requiert un véritable travail d'équipe de la part de nombreux intervenants et partenaires.

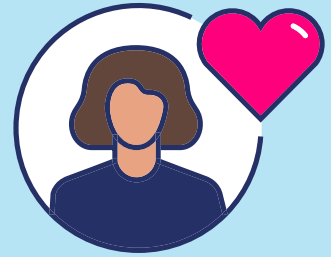
Chacun d'eux a un rôle à jouer et tous sont importants.

Écosystème de la protection des personnes assistées ou représentées



Des gestes qui font une différence : aperçu du rôle des intervenants

Protéger les personnes assistées ou représentées, c'est contribuer à leur sécurité, à leur bien-être, à leur participation sociale et à leur épanouissement.



Nous avons tous un rôle à jouer

- Prise en compte des volontés et préférences
- Reconnaissance des forces et valorisation de l'autonomie
- Aide à l'intégration
- Vigilance à l'égard des abus et de la maltraitance, et signalement le cas échéant
- Détection des signes d'incapacité et de pertes cognitives
- Consultation des registres publics (mesures de représentation, assistants)



Proches

- Liens affectifs significatifs
- Aide ponctuelle
- Soutien et accompagnement, parfois à titre :
 - de proches aidants
 - d'assistants
 - de représentants légaux
 - de membres d'un conseil de tutelle
- Etc.



Curateur public du Québec

- Sensibilisation à l'incapacité et information sur les mesures de protection
- Reconnaitance des assistants
- Soutien aux tuteurs et aux membres des conseils de tutelle
- Surveillance de la gestion faite par les tuteurs
- Représentation légale, en dernier recours
- Consentement aux soins, si requis
- Enquête en cas de signalement
- Tenue des registres publics (mesures de représentation, assistants)
- Etc.



Secteur de la santé et des services sociaux (public et privé)

- Évaluations médicales et psychosociales pour mesure de représentation
- Mise en œuvre des plans d'intervention
- Diagnostics et suivis
- Conseils, soins et services pour améliorer la qualité de vie
- Qualité et sécurité des soins et services
- Soutien à domicile
- Services d'hébergement
- Amélioration et harmonisation des pratiques
- Etc.



Milieu d'hébergement

- Qualité et sécurité du lieu d'hébergement
- Personnalisation des soins, des services et du milieu de vie en fonction des besoins
- Contribution au mieux-être de la personne hébergée
- Respect de sa dignité
- Soutien à son autodétermination
- Promotion de la bienveillance
- Etc.



Secteur de la justice et de la sécurité publique

- Conseils et accompagnement
- Démarches juridiques, incluant jugements pour l'ouverture des mesures de représentation et la mainlevée des tutelles
- Application des lois
- Interventions pour assurer la sécurité des personnes en cas d'abus, de maltraitance, d'acte criminel, d'incendie ou de sinistre, etc.
- Etc.



Organismes

- Réduction de l'isolement et promotion de l'entraide
- Soutien et services adaptés aux besoins
- Information et promotion des droits des personnes, des recours et des ressources disponibles
- Défense des droits collectifs et individuels
- Aide à l'inclusion sociale
- Représentations pour améliorer les conditions de vie des personnes et faire progresser les débats sociaux
- Etc.



Fournisseurs de produits et services

- Adaptation de l'offre de produits et services en fonction des besoins
- Sensibilisation aux mesures de protection et à leur effet sur le service à la clientèle auprès du personnel
- Etc.



Gouvernements

- Rédaction et adoption des lois
- Coordination de l'action gouvernementale et mise en œuvre des politiques
- Financement, conception, mise en œuvre et évaluation des programmes, mesures et services
- Promotion des ressources disponibles et campagnes de sensibilisation
- Etc.